



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service de Région Académique - Information, Orientation et Lutte contre le Décrochage Scolaire

Limoges, le 19 AVR. 2026

La rectrice de l'académie de Limoges

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

Mesdames et Messieurs les principaux de collège

Mesdames et Messieurs les proviseurs de LEGT

s/c de Messieurs les directeurs académiques de
Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

SRA-IOLDS

Référence n° VS-BL/CP/ n°25-26-043

Affaire suivie par :
Bernadette Larret
Véronique Soulié

Mél : bernadette.larret@ac-limoges.fr

Tél : 06 25 19 81 75

Mel : ce.saiio@ac-limoges.fr

Tél : 05 55 11 43 39

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Objet : Internat d'excellence au sein de l'académie de Limoges

Chaque internat d'excellence est construit autour d'un projet pédagogique et éducatif ambitieux au service de l'accompagnement des élèves. Avec 15 internats d'excellence, l'académie de Limoges s'est inscrite pleinement dans la dynamique nationale, dont les enjeux contribuent à renforcer l'égalité des chances, lutter contre les déterminismes et dynamiser les territoires.

Dans ce cadre, un accompagnement est mis en place afin de garantir aux collégiens et aux lycéens une réponse au plus près de leurs besoins éducatifs, culturels et pédagogiques.

L'internat d'excellence s'adresse à tous les collégiens et lycéens motivés et notamment les élèves rencontrant des difficultés particulières d'ordre géographique, familial, pédagogique ou social qui souhaitent travailler dans un cadre propice à leur réussite.

Ainsi, tous les élèves peuvent candidater pour intégrer un internat d'excellence, quels que soient leurs résultats scolaires.

Afin d'agir positivement sur les parcours du plus grand nombre de jeunes de notre académie, et de s'inscrire collectivement dans la valorisation de l'action des internats d'excellence, deux typologies d'actions sont à mener :

- **Accompagner / Valoriser :**
 - Il vous appartient de repérer avec vos équipes les élèves dont vous aurez identifié tout le bénéfice qu'ils pourraient retirer d'une admission dans l'un de ces internats pour la prochaine rentrée, pour les encourager à candidater. Une attention particulière sera portée aux jeunes issus des quartiers politique de la ville (QPV) ou résidant en territoire rural éloigné des sites scolaires.
 - Lors des conseils de classes et des rencontres parents, n'hésitez pas à indiquer l'existence de ces leviers de réussite des élèves.
- **Communiquer / Informer :**
 - Il convient d'informer l'ensemble des familles de la liste des internats d'excellence de notre académie. Vous trouverez à cet effet, une communication pour inviter à prendre connaissance de l'internat.
 - Vous veillerez à accompagner les élèves et les familles dans leurs prises de contact avec l'établissement porteur de l'internat. Cette démarche est indispensable pour l'engagement dans le projet.

Le dossier complet rassemblant l'ensemble des procédures (élèves, établissement d'origine et commission) ainsi que le calendrier de la procédure vous seront transmis ci-joint.

Début juin, une commission départementale d'instruction des candidatures se réunira pour prioriser les candidatures. Elle sera particulièrement attentive aux élèves :


- résidant dans un quartier politique de la ville ou en grande ruralité ;
- de milieux défavorisés dont les conditions de vie et d'études nécessitent un hébergement hors du cadre familial ;
- dont les conditions de travail particulières des parents ne permettent pas une disponibilité ou un encadrement éducatif suffisant.

À l'issue de l'affectation, les résultats de la commission à l'internat d'excellence seront transmis aux familles par les chefs d'établissement d'accueil, Les établissements d'origine seront informés des élèves retenus.

L'admission à l'internat est prononcée sous réserve des résultats de l'affectation dans l'établissement porteur et de la capacité de l'internat.

Je vous remercie pour votre implication, ainsi que celle de vos équipes, afin que nos internats d'excellence concourent pleinement à l'égalité des chances, à la mobilité de nos jeunes, et au dynamisme de chacun des territoires de notre académie.

Valérie BAGLIN - LE GOFF



Vous trouverez ci-dessous la liste des internats d'excellence de l'académie de Limoges.

Internats labellisés	Internats de la ruralité
En Corrèze :	
- Lycée Simone Veil de Brive	- Collège Simone Veil - Argentan sur Dordogne
- Collège Mathilde Marthe Faucher d'Allasac	
- Collège Gaucelm Faidit d'Uzerche	
- Collège Albert Thomas d'Egletons	
- Lycée Caraminot d'Egletons.	
En Creuse :	
- Lycée des métiers du bâtiment de Felletin	- Collège Jacques Grancher - Felletin
- Lycée Bourdan de Guéret,	- Collège Jean Picart Le Doux - Bourganeuf
- Cité scolaire Eugène Jamot d'Aubusson,	- Collège Marouzeau - Guéret
En Haute Vienne :	
- Cité scolaire Darnet de Saint Yrieix,	
- Lycée professionnel Saint-Exupéry de Limoges,	
- Lycée Bernard Palissy de Saint-Léonard-de-Noblat	